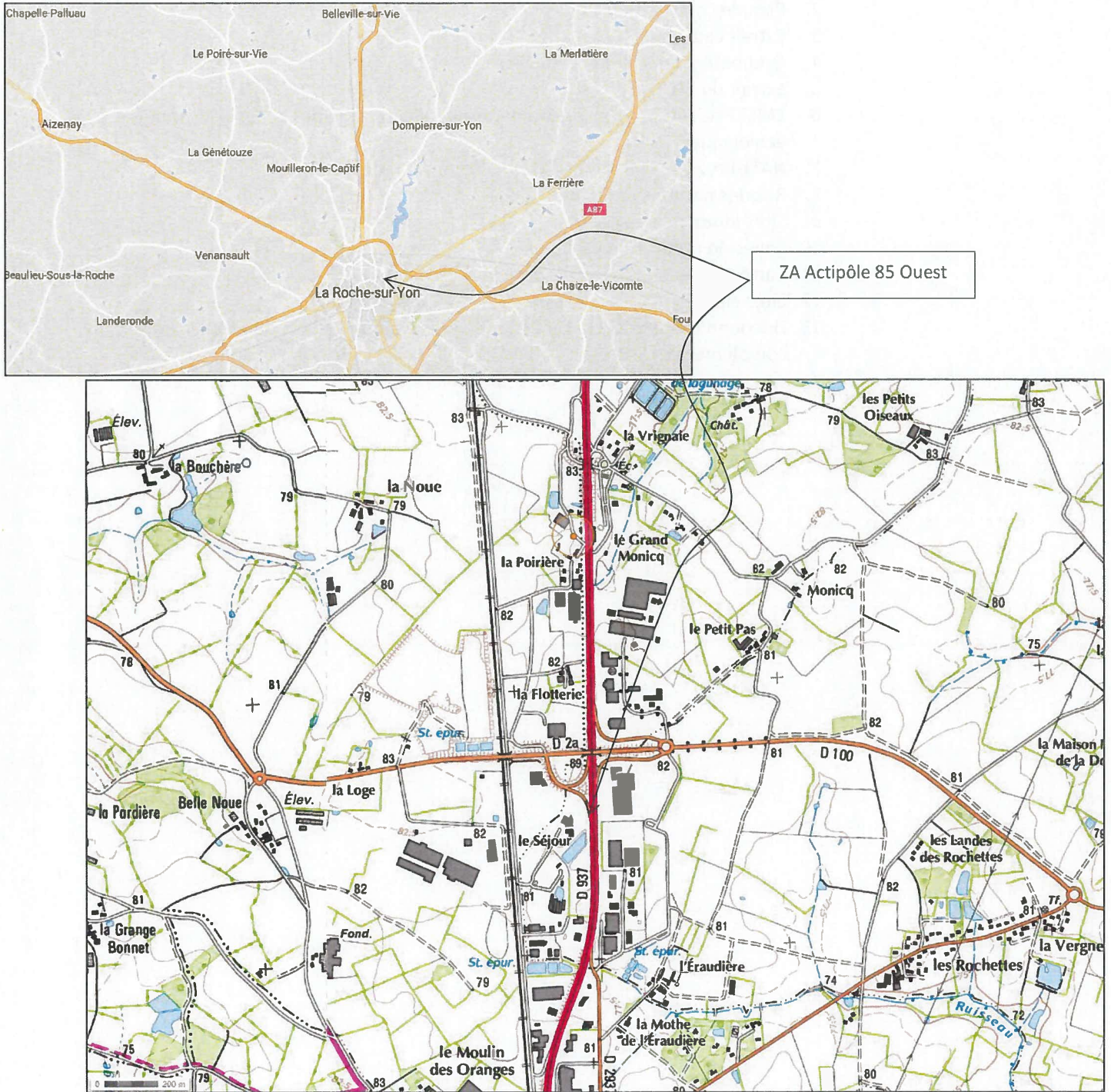


SOMMAIRE DES ANNEXES

1. Localisation géographique
2. Plan de composition
3. Extrait cadastral
4. Occupation du site de l'extension
5. Extrait du PLU
6. ZNIEFF de type 1 et 2 : proximité du site d'extension des zones d'inventaires écologiques
7. NATURA 2000 : proximité du site d'extension des zonages
8. Risques naturels et technologiques
9. Sites industriels et pollués
10. Zones de répartition des eaux
11. Carte des secteurs affectés par le bruit
12. Sites classés et sites inscrits
13. Dossier d'incidences Loi sur l'eau (en pièce jointe – 3 documents : le dossier, un complément et l'Arrêté)

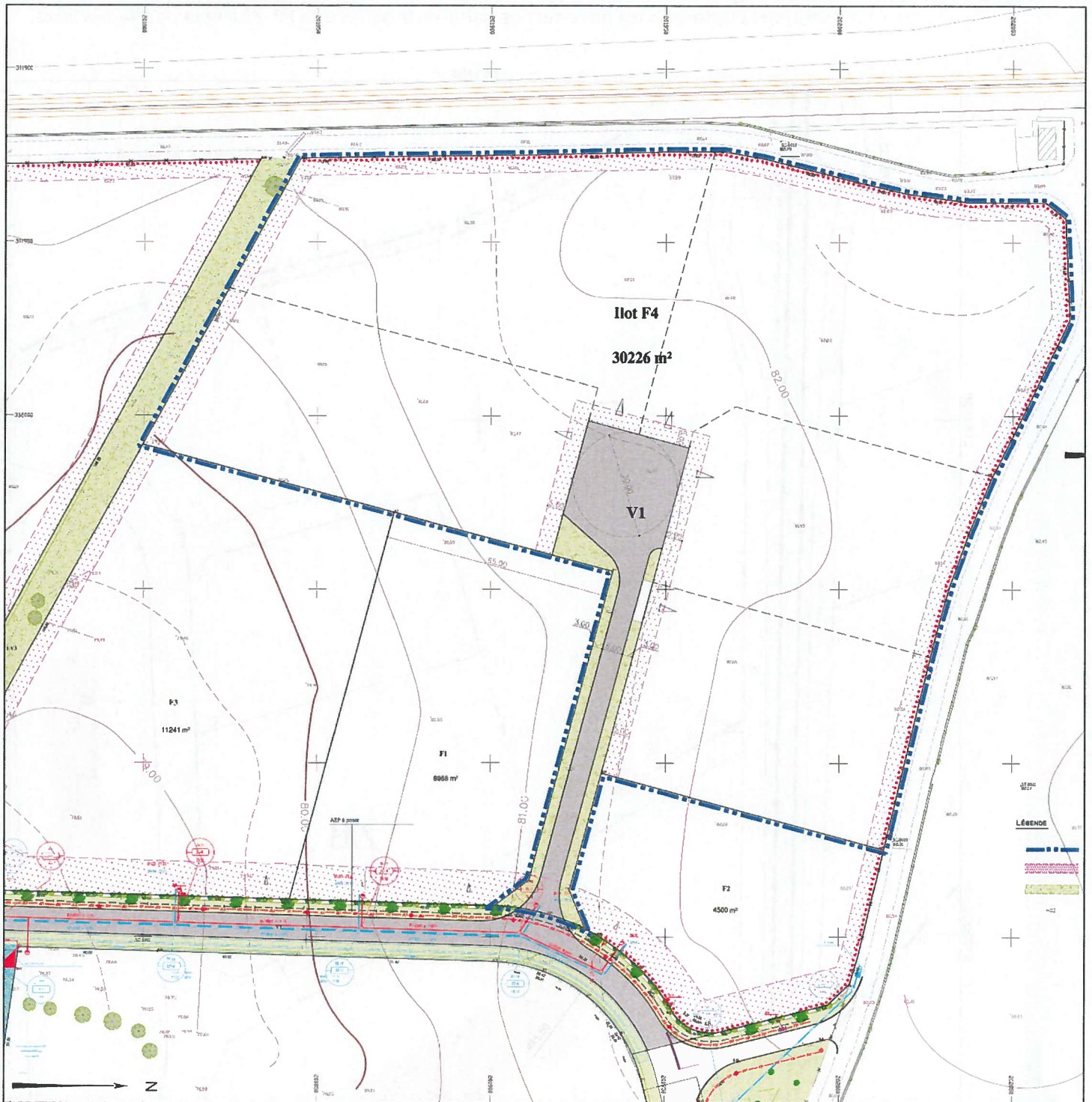
## 1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La zone d'activités Actipôle Ouest est située à l'Ouest de la RD937 (axe La Roche-sur-Yon / Nantes). Le projet d'extension se situe au Nord de la ZA.







Extrait de la carte IGN (geoportail.fr)

**2. PLAN DE COMPOSITION**



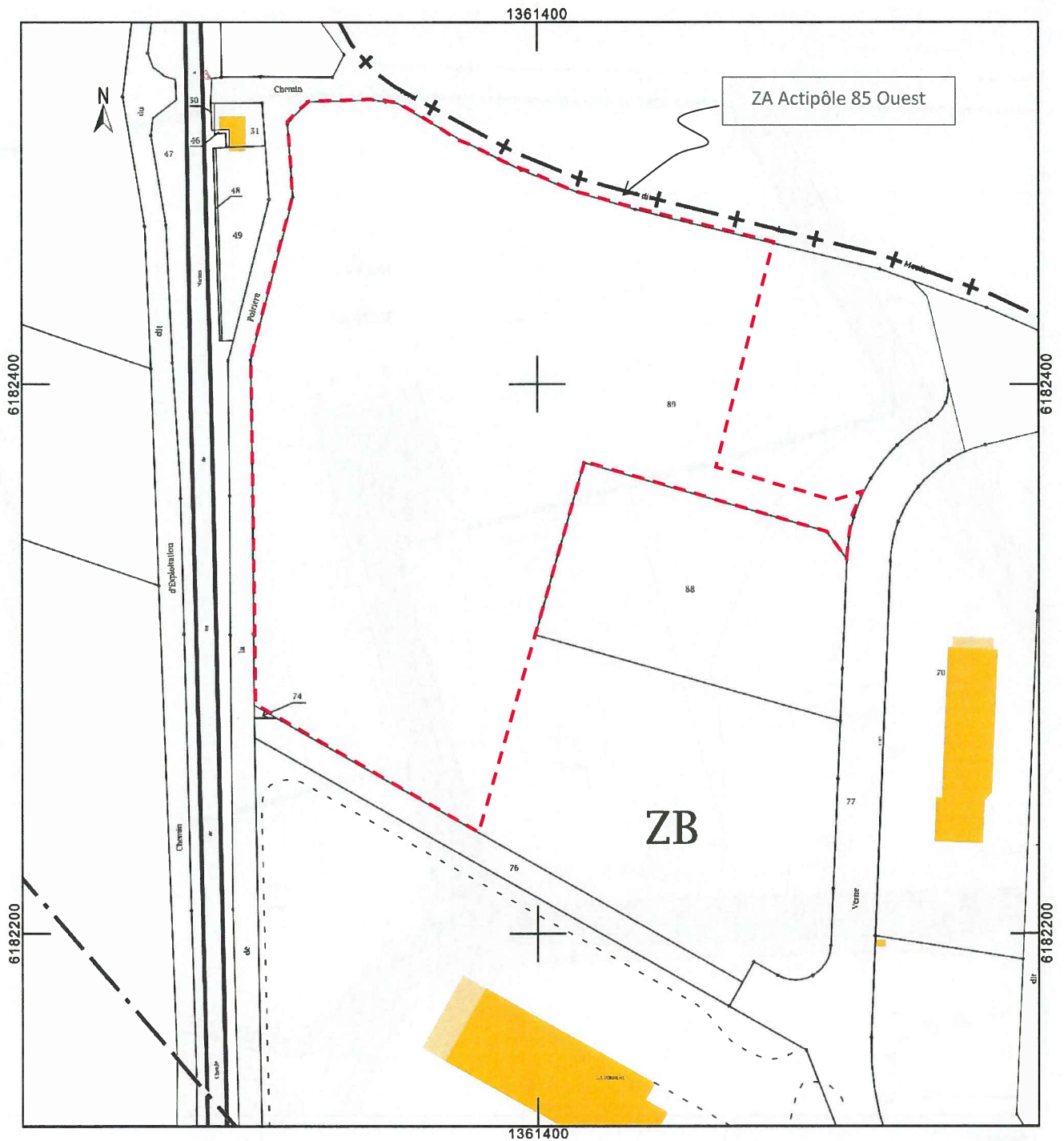
**LÉGENDE**

-  B1.97 Périmètre du Lotissement
-  B1.29 Zone non constructible
-  Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
-  Accès possible

(GEOUEST, sans échelle)

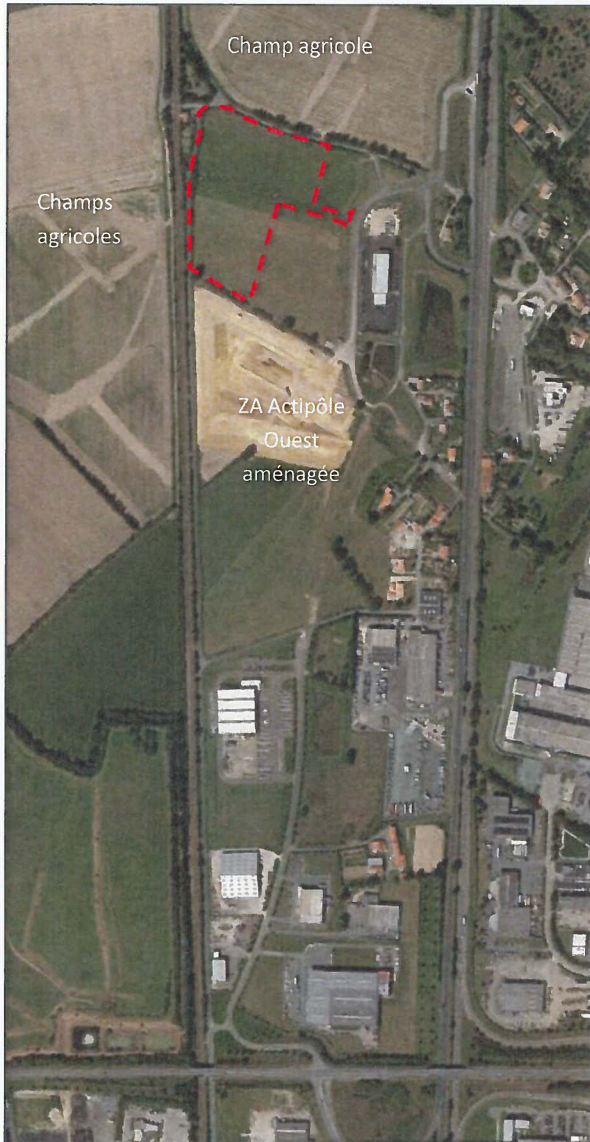
### 3. EXTRAIT CADASTRAL

Le projet d'extension est placé sur une partie de la parcelle ZB 89, à hauteur de 3ha 26a 90 ca.



Extrait du cadastre au 1/2000e (cadastre.gouv.fr)

**4. OCCUPATION DU SITE DE L'EXTENSION**



Le parcellaire prévu pour l'extension de la tranche F est actuellement occupée par de la prairie (permanente au Sud et temporaire pour la partie Nord).

Parcelle d'extension de la ZA Actipôle Ouest

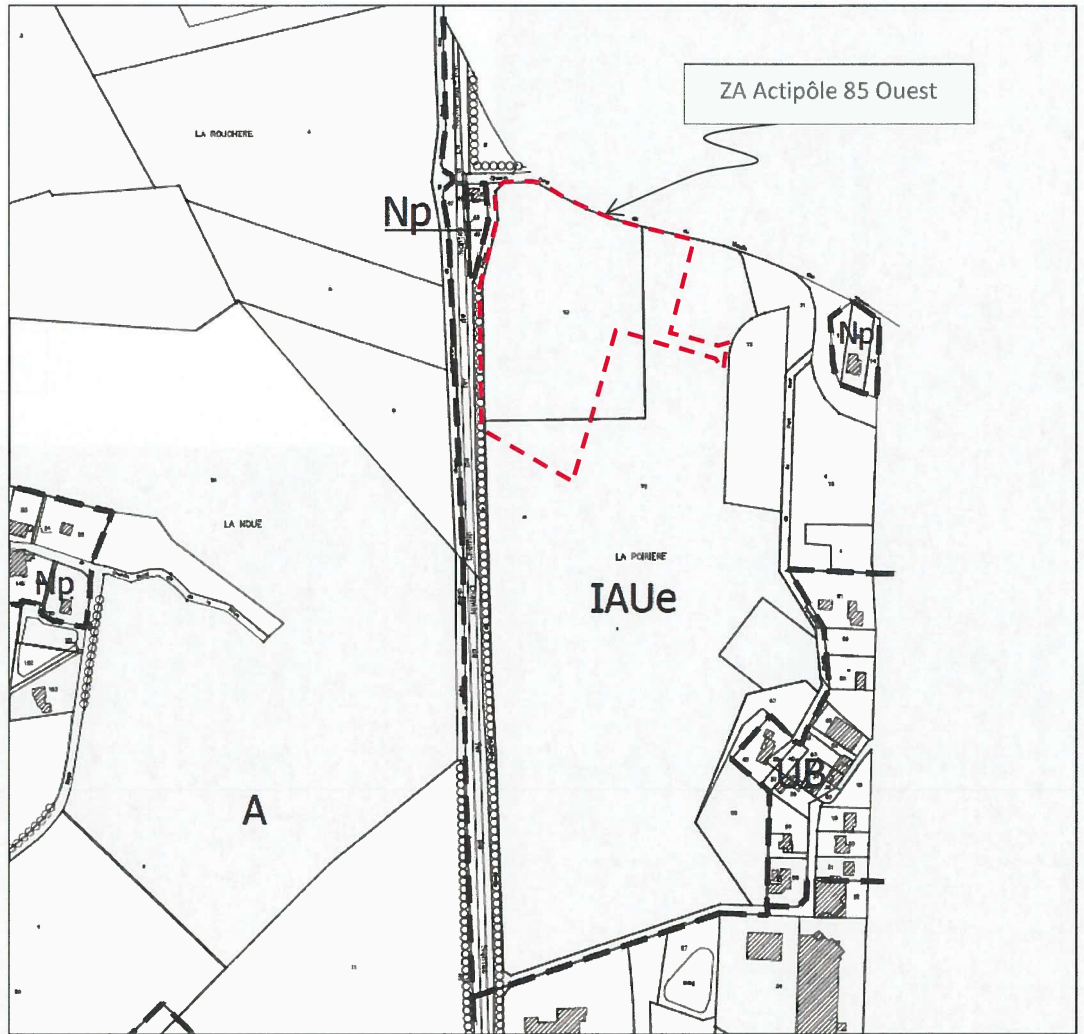


Extrait de la photo aérienne (googleearth)



Partie Nord à aménager de la ZA Actipôle Ouest (GEOUEST, juillet 2016)

**5. EXTRAIT DU PLU**



Extrait du document d'urbanisme (GEOUEST, 2016)

## **6. ZNIEFF DE TYPE 1 ET 2 : PROXIMITE DU SITE D'EXTENSION DES ZONES D'INVENTAIRE ECOLOGIQUE**

Le territoire de la commune du Poiré-sur-Vie est concerné par 2 ZNIEFF de type II :

- "Vallée de la Vie et de La Micherie entre La Chapelle-Palluau et Le Poiré-sur-Vie"
- "Zone de Bois et Bocage à l'Est de La Roche-sur-Yon".

La ZNIEFF la plus proche se situe à l'Est du projet. Ce dernier n'est pas inclus dedans.



Zone de Bois et Bocage à l'Est de La Roche-sur-Yon (geoportail.fr et carto.sigloire.fr)

## **7. NATURA 2000 : PROXIMITE DU SITE D'EXTENSION DES ZONAGES**

La commune du Poiré-sur-Vie est située au plus près à environ 26 km du site NATURA 2000 le plus proche (au Sud : site du Marais Poitevin).



Sites NATURA 2000, en vert les sites issus de la Directive Habitats et en orange les sites issus de la Directive Oiseaux (geoportail.fr et carto.sigloire.fr)

## 8. RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

La commune du Poiré-sur-Vie est concernée par différents risques naturels et technologiques :

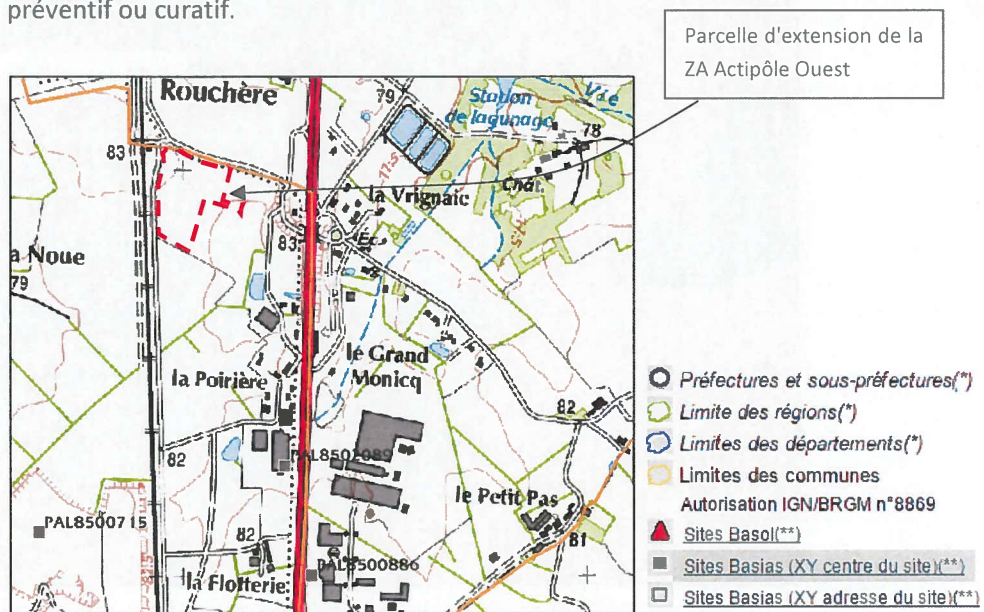
Nom de la commune	Code Insee	Risques littoraux	Risque inondation	Risque mouvement de terrain	Risque sismique	Risque feu de forêt	Risque météorologique	Risque industriel	Risque rupture de barrage	Risque TMD	Risque minier	Risque radiologique
Le Poiré-sur-Vie	85178		X	X	X		X			X		

Le projet, bien que présent à proximité de la 2x2 voies sur laquelle les camions transportant des matières dangereuses circulent, n'est pas directement concerné par ce risque technologique ; d'autant que le site à aménager n'est pas situé sous les vents portant principaux (vents d'Ouest) qui pourraient ramener des fumées toxiques en cas d'accident ou d'incendie sur un camion circulant sur la RD937.

Les risques naturels qui concernent le projet sont équivalents pour tout autre aménagement de zone d'activités. Ils concernent surtout les futures constructions ; le projet porté par l'ASCL de Vendée ne porte que sur la viabilisation et l'accès aux lots.

## 9. SITES INDUSTRIELS ET POLLUES

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement (basol.developpement-durable.gouv.fr). Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies. Selon cette Base de données du Ministère, la commune du Poiré-sur-Vie n'est pas concernée. Il n'existe pas de sol ou de site connus appelant à une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.



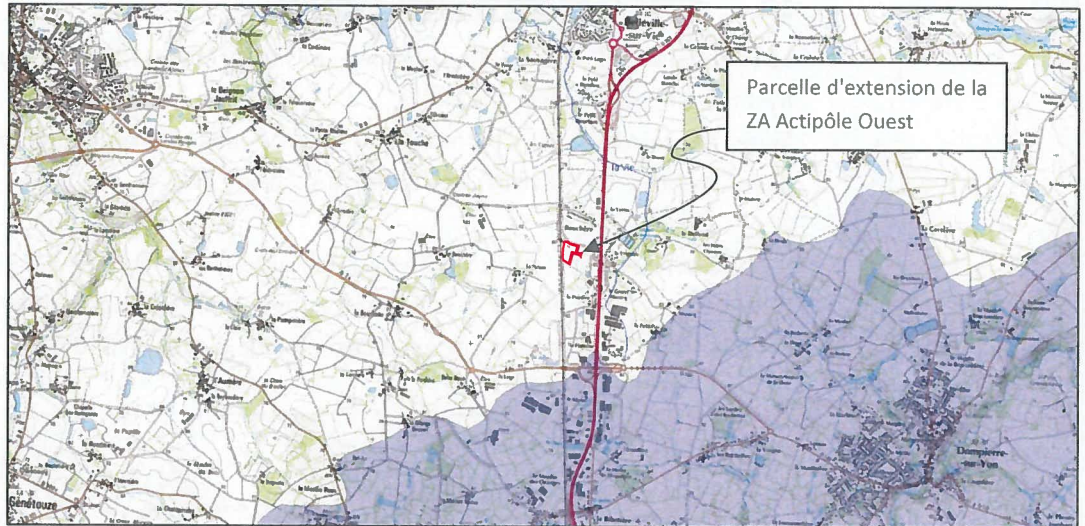
Inventaire historique de sites industriels et activités de service (basias.brgm.fr)



## 10. ZONES DE REPARTITION DES EAUX

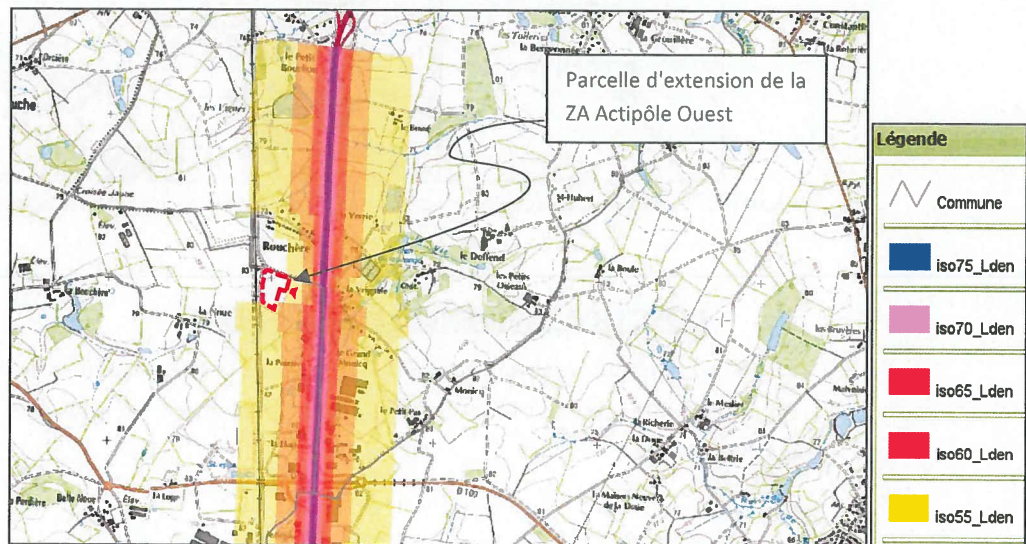
Dans son extrême partie Sud-est territoriale, la commune du Poiré-sur-Vie est concernée par la Zone de Répartition des Eaux du Bassin du Lay.

Le projet ne se situe pas dans ce zonage.



Extrait de la cartographie de la zone de répartition des eaux sur ce secteur de la Vendée ([carmen.developpement-durable.gouv.fr](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr))

## 11. CARTE DES SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT



Extrait de la cartographie d'exposition de jour en Lden ([cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr))

Cette carte présente les contraintes liées aux bruits sur la partie Est du territoire communal du Poiré-sur-Vie, selon l'arrêté du 03 août 2010 portant approbation des cartes de bruit des infrastructures routières et autoroutières circulées par plus de 16 400 véhicules par jour (6 Millions de véhicules/an) dans le département de la Vendée.

Les terrains du projet sont exclus de la zone iso55\_Lden, sauf dans son extrême partie Sud (zone indicatrice d'un niveau de bruit global égal à 55 dB pendant une journée complète).

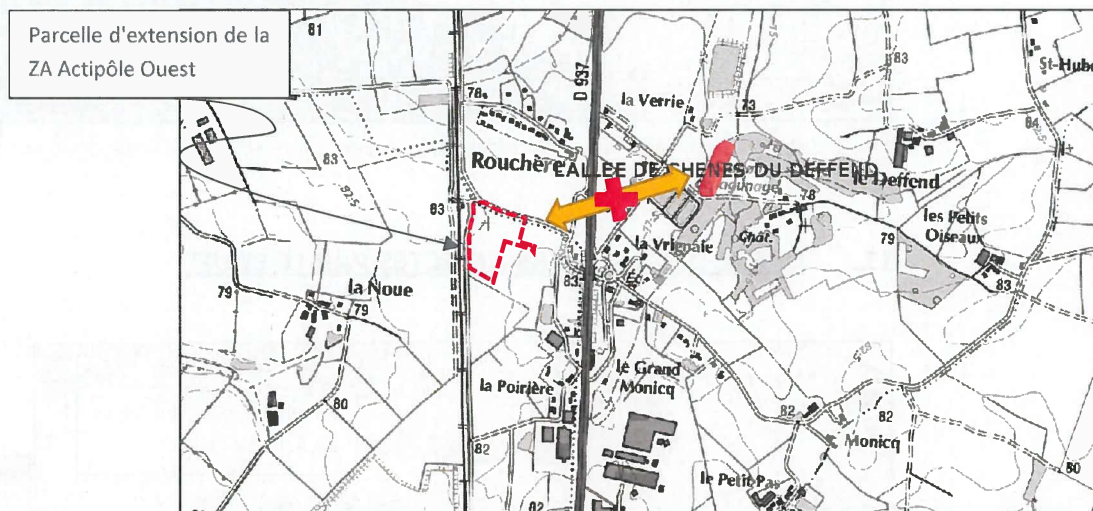
Cependant, cette cartographie n'est pas à jour ; des constructions ont été effectuées dans la zone d'activités influençant ces données et reculant probablement la limite vers l'Est (la zonation étant liée à l'éloignement à la 2x2 voies RD937).

## **12. SITES CLASSES ET SITES INSCRITS**

La commune du Poiré-sur-Vie comporte un site inscrit au titre des Paysages : Le Château de la Métairie et son parc (depuis 1972).

Situé au Nord de la commune, il n'existe pas de proximité de lieu avec le projet d'aménagement. Ce dernier n'est pas situé un site inscrit.

Il existe un site classé à proximité de la ZA Actipôle Ouest (Site classé "L'Allée de Chênes du Déffend"), au Nord-est sur la commune nouvelle de Bellevigny. Il n'existe pas de co-visibilité avec le projet d'aménagement qui en est éloigné d'environ 550 m.



Extrait de la cartographie des sites classés (vis-à-vis impossible représenté par la croix rouge par la présence de la 2x2 voies notamment)

## **13. DOSSIER D'INCIDENCES LOI SUR L'EAU**

En pièce complémentaire, il est joint le dossier de demande d'autorisation Loi sur l'eau déposé en janvier 2011, complété par un document également joint en juin 2011, ainsi que l'arrêté d'autorisation.